

FINANCES**Location des installations sportives et des équipements nautiques**

Tarifs 2015/2016

EXPOSE DES MOTIFS

Les installations sportives municipales (stades, gymnases, salles spécialisées, plateaux d'évolution, équipements nautiques) sont mises à disposition à titre gracieux aux associations dites « à caractère particulier » (CASC, Union Sportive d'Ivry, US Ivry Football, US Ivry Handball), aux associations sportives locales dont le siège est à Ivry-sur-Seine, aux établissements scolaires primaires et aux services municipaux, ou ponctuellement sur décision du Maire ou de son représentant.

Chaque mise à disposition fait l'objet d'une convention, les tarifs appliqués varient selon les différentes catégories d'utilisateurs et selon les caractéristiques, les coûts spécifiques propres aux différents types d'installations et normes de chaque type d'équipements.

En cas de manifestations exceptionnelles sportives ou extra sportives, les tarifs pourront être adaptés en fonction de la nature et de l'envergure de l'initiative programmée et après accord exprès de la municipalité.

Concernant les établissements du second degré (collèges et lycées), la Commune a la faculté de mettre à disposition ses équipements à titre onéreux selon les tarifs votés en Conseil municipal. Pour ce faire, une convention tripartite doit être contractée entre la Commune, le collège ou le lycée concerné et la collectivité de rattachement (Conseil Départemental ou Régional).

Par ailleurs, concernant les établissements scolaires de l'enseignement du second degré (collèges et lycées) dont la collectivité de rattachement (respectivement le Conseil Départemental du Val-de-Marne et le Conseil Régional d'Ile-de-France) subventionne (ou a subventionné) la construction ou la rénovation d'équipements sportifs, la gratuité à cet équipement est accordée après contractualisation avec la collectivité de rattachement selon les règles d'éligibilité des dispositifs de financement des collectivités concernées.

Ainsi, le lycée Fernand Léger se voit mettre à disposition le stade des Lilas (terrain de football) gratuitement jusqu'en 2022 au motif que le Conseil Régional a subventionné les travaux relatifs à ce terrain en 2007 pour un montant de 354 000 euros.

La ville marque ainsi son attachement et sa volonté à favoriser la mise en place d'un service public de l'éducation qui garantisse l'égal accès de tous aux savoirs et aux sports.

La tarification proposée tient compte d'une augmentation de 1 % (arrondie à l'euro supérieur) et applicable dès le 1^{er} septembre 2015, à savoir :

Etablissements Scolaires de l'Enseignement du Premier Degré

Ecoles maternelles et primaires locales (publiques et privées) :

Au regard des lois dites de décentralisation, il incombe aux communes d'assumer la responsabilité de la mise à disposition des équipements sportifs des établissements d'enseignement du premier degré (maternelles et élémentaires) à titre gratuit et dans la mesure du possible de se rapprocher d'un volume horaire hebdomadaire de 3 heures par classe (programme obligatoire Education Nationale).

Collèges et lycées

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le nombre d'utilisateurs utilisant simultanément le même créneau loué,
- la dotation versée par le Conseil Départemental ou Régional aux établissements pour louer les installations sportives à la commune.

Associations extérieures

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Entreprises, comités d'entreprises, associations sportives d'entreprises et organismes privés

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Tournages de film, prises de vue et nocturne stades

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

L'organisation de la planification annuelle de la mise à disposition des équipements sportifs prévoit au moins une rencontre annuelle avec les représentants des utilisateurs avec pour objectif d'explicitier au mieux la politique tarifaire de la municipalité et motiver avec la plus grande transparence possible les choix et critères retenus au regard du contexte législatif régissant ce domaine.

Je vous propose donc d'approuver les tarifs 2015/2016 pour la location des installations sportives et des équipements nautiques.

Les recettes en résultant ont été prévues au budget primitif.

P.J. : grilles tarifaires.

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES¹

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	99,00 €
Tarif par classe	34,00 €
Grand bain	67,00 €
Petit bain	34,00 €
Grand bain par ligne d'eau	22,00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	34,00 €
<u>GYMNASES, SALLE D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	17,00 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	10,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> <i>(1 groupe maximum)</i>	6,00 €
<u>STADES</u>	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	24,00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	10,00 €
Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas, Gournay	24,00 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	14,00 €
Terrain stabilisé, Chaussinand	17,00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	8,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.	Gratuit

¹ Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES
ASSOCIATIONS EXTERIEURES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe) Tarif par classe	199,00 €
Grand bain	134,00 €
Petit bain	68,00 €
Grand bain par ligne d'eau	41,00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	68,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	32,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	17,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	46,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	46,00 €
Stabilisé Chaussinand	31,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	91,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	91,00 €
Stabilisé Chaussinand	61,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	9,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouvert au public	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES ET
ORGANISMES PRIVES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	398,00 €
Grand bain	267,00 €
Petit bain	134,00 €
Grand bain par ligne d'eau	81,00 €
Bassin de l'Orme au Chat	134,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	62,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASSES SCOLAIRES</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	32,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	90,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	90,00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	62,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	180,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	180,00 €
Stabilisé Chaussinand	123,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	16,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES POUR DES TOURNAGES
DE FILM ET PRISE DE VUES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u> Bassin Piscine municipale	780,00 €
Bassin de l'Orme au Chat	267,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u> Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	183,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u> Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	93,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	270,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	270,00 €
Stabilisé Chaussinand	183,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00) Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	539,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	539,00 €
Stabilisé Chaussinand	366,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	44,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> Ouverts au public	Gratuit

LOCATION DES COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX AU PUBLIC

Les tennis municipaux sont mis à disposition des usagers particuliers (voir tarifs public), aux collèges, lycées et associations locales ou extérieures (voir tableaux tarifs) et gratuitement aux services municipaux (Service des Animations Sportives Municipales, Centres de Loisirs et Direction Jeunesse, Maisons de quartier...).

Il est donc proposé :

de ne pas augmenter le tarif horaire des tennis municipaux en raison de la vétusté du revêtement sportif desdits courts.

TENNIS PUBLIC (tarif horaire)	Tarif au 01/09/2015
Le court (pour une heure)	7,00 €

De manière synthétique, la nouvelle grille tarifaire de location pour un groupe, par type d'équipement et d'utilisateur est la suivante :

SYNTHESE TARIFS 2015

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires/par groupe)	Tournages de film et prises de vue	Entreprises, Comités d'Entreprises, Organismes privés, ...	Associations extérieures	Collèges et lycées
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain)	780,00 €	398,00 €	199,00 €	99,00 €
Tarif par classe		-	-	34,00 €
Grand bain		267,00 €	134,00 €	67,00 €
Petit bain		134,00 €	68,00 €	34,00 €
Grand bain par ligne d'eau		81,00 €	41,00 €	22,00 €
Bassin de l'Orme au Chat	267,00 €	134,00 €	68,00 €	34,00 €
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	183,00 €	62,00 €	32,00 €	17,00 €
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	93,00 €	32,00 €	17,00 €	10,00 €
Terrain engazonné Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques : Lénine, Lilas, Gournay Créneau diurne (8h00 à 18h00)	270,00 €	90,00 €	46,00 €	24,00 €
Terrain engazonné Clerville et piste athlétisme Terrains synthétiques : Lénine, Lilas, Gournay Créneau nocturne (à partir de 18h00)	539,00 €	180,00 €	91,00 €	
Stabilisé Chaussinand Créneau diurne (8h00 à 18h00)	183,00 €	62,00 €	31,00 €	17,00 €
Stabilisé Chaussinand Créneau nocturne (à partir de 18h00)	366,00 €	123,00 €	61,00 €	
PLATEAUX D'EVOLUTION ouverts au public	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX	44,00 €	16,00 €	9,00 €	6,00 €

FINANCES

2) Location des installations sportives et des équipements nautiques

Tarifs 2015/2016

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 22 mai 2014 fixant les tarifs de location des équipements sportifs pour l'année 2014/2015,

considérant qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs afin de tenir compte de l'évolution des charges communales et de l'inflation,

vu le budget communal,

DELIBERE

Par 35 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions

ARTICLE 1 : FIXE, comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2015, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public.

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES²

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	99,00 €
Tarif par classe	34,00 €
Grand bain	67,00 €
Petit bain	34,00 €
Grand bain par ligne d'eau	22,00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	34,00 €
<u>GYMNASES, SALLE D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	17,00 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	10,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> <i>(1 groupe maximum)</i>	6,00 €
<u>STADES</u>	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	24,00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	10,00 €
Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas, Gournay	24,00 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	14,00 €
Terrain stabilisé, Chaussinand	17,00 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	8,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.	Gratuit

² Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES
ASSOCIATIONS EXTERIEURES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe) Tarif par classe	199,00 €
Grand bain	134,00 €
Petit bain	68,00 €
Grand bain par ligne d'eau	41,00 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	68,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	32,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	17,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	46,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	46,00 €
Stabilisé Chaussinand	31,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	91,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	91,00 €
Stabilisé Chaussinand	61,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	9,00 €

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES ET
ORGANISMES PRIVES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum, 30 élèves par classe)	398,00 €
Grand bain	267,00 €
Petit bain	134,00 €
Grand bain par ligne d'eau	81,00 €
Bassin de l'Orme au Chat	134,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	62,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASSES SCOLAIRES</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	32,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	90,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	90,00 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	62,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	180,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	180,00 €
Stabilisé Chaussinand	123,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	16,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES POUR DES TOURNAGES
DE FILM ET PRISE DE VUES**

<u>INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires)</u>	Tarifs au 01/09/2015
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>	
Bassin Piscine municipale	780,00 €
Bassin de l'Orme au Chat	267,00 €
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>	
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	183,00 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASSES SCOLAIRES</u>	
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Rosa Parks, Rosalind Franklin, Piscine Robespierre, Pierre et Marie Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	93,00 €
<u>STADES</u> créneau diurne (8h00 à 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	270,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	270,00 €
Stabilisé Chaussinand	183,00 €
<u>STADES</u> créneau nocturne (à partir de 18h00)	
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	539,00 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine, Gournay	539,00 €
Stabilisé Chaussinand	366,00 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	44,00 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u>	
Ouverts au public	Gratuit

LOCATION DES COURTS DE TENNIS MUNICIPaux AU PUBLIC

TENNIS PUBLIC (tarif horaire)	TARIF au 01/09/2015
Le court (pour une heure)	7,00 €

ARTICLE 2 : DIT que, les installations sportives municipales (stades, gymnases, salles spécialisées, plateaux d'évolution, équipements nautiques) sont mises à disposition à titre gracieux aux associations dites « à caractère particulier » et aux associations sportives locales d'Ivry-sur-Seine.

ARTICLE 3 : PRECISE que le terrain de football du stade des Lilas est mis gratuitement à la disposition du Lycée Fernand Léger étant donné que la Région Ile-de-France, collectivité de rattachement dudit lycée, a subventionné les travaux relatifs à ce terrain.

ARTICLE 4 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 24 JUIN 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 24 JUIN 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 22 JUIN 2015